REPUBLIQUE FRANÇAISE

CU - COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20003357900034

POSTE COMPTABLE : Trésorerie d Arras Municipale

M. 14 Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Décision modificative 2 (3) Voté par nature

BUDGET ANNEXE: BUDGET ZAC (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6
II - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	7
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	8
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

10

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D2 - Arrêté et signatures

⁽¹⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

⁽²⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

⁽³⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	5 869 903,30	-665 000,00	-665 000,00
6015	Terrains à aménager	1 409 839,11	170 000,00	170 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	54 430,00	0,00	0,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	1 173 158,75	-835 000,00	-835 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	3 172 475,44	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	60 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 150 580,00	5 150 580,00
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	0,00	5 150 580,00	5 150 580,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 869 903,30	4 485 580,00	4 485 580,00
		•	-	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	34 859 146,06	541 882,00	541 882,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	3 062 682,80	541 882,00	541 882,00
7133	Variat° en-cours de production biens	7 122 955,70	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	24 673 507,56	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		34 859 146,06	544 aaa aa	
	TOTAL DEG DET ENGLG D'ORDRE	34 659 140,00	541 882,00	541 882,00
	TOTAL DEG DET ENGLG D'GRONE	34 839 140,00	541 882,00	541 882,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des dépenses réelles et d'ordre)	40 729 049,36	5 027 462,00	541 882,00 5 027 462,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE			
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	40 729 049,36	5 027 462,00	5 027 462,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	40 729 049,36		5 027 462,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Fotal des dépenses réelles et d'ordre)	40 729 049,36	5 027 462,00 A REALISER N-1 (9)	5 027 462,00 + 0,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Fotal des dépenses réelles et d'ordre)	40 729 049,36 RESTES	5 027 462,00 A REALISER N-1 (9)	5 027 462,00 + 0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	5 977 787,00	541 882,00	541 882,00
7015	Ventes de terrains aménagés	5 977 787,00	541 882,00	541 882,00
74	Dotations et participations	211 190,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	211 190,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 150 580,00	5 150 580,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	5 150 580,00	5 150 580,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 188 977,00	5 692 462,00	5 692 462,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	26 167 107,67	-665 000,00	-665 000,00
60315	Variation stocks terrains à aménager	3 062 682,80	0,00	0,00
7133	Variat° en-cours de production biens	9 2 1 0 5 3 3,56	-665 000,00	-665 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	13 893 891,31	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	26 167 107,67	-665 000,00	-665 000,00
TOTAL D	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENTDE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	32 356 084,67	5 027 462,00	5 027 462,00
				+
		RESTES	A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)				8 372 964,69
				=
	TOTAL DES REC	ETTES DE FONCTIONI	NEMENT CUMULEES	45 756 511,36

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽⁷⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,0	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,0	
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0	
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0	
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0	
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,0	
	Total des dépenses d'équipement	0.00	0.00	0.0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,0	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,0	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	880 730,92	880 730,92	
168751	Dettes - GFP de rattachement	0,00	880 730,92	880 730,92	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,0	
	Total des dépenses financières	0,00	880 730,92	880 730,9	
Tota	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers 0,00 0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	0,00	880 730,92	880 730,9	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	26 167 107,67	-665 000,00	-665 000,0	
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,0	
	Charges transférées	26 167 107,67	-665 000,00	-665 000,0	
315	Terrains à aménager	3 062 682,80	0,00	0,0	
3351	Terrains	8 204 329,79	0,00	0,00	
3354	Etudes et prestations de services	500 493,44	0,00	0,0	
3355 3555	Travaux Terrains aménagés	505 710,33 13 893 891,31	0,00 -665 000,00	0,0 -665 000,0	
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00	0.0	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	26 167 107,67	-665 000,00	-665 000,00	
_	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	26 167 107,67	215 730,92	215 730,9	
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)	<u> </u>	<u> </u>	+	
		RESTES A	REALISER N-1 (8)	0,0	
				+	
	D 001 SOLDE D'EXECUT	ION NEGATIF REPORT	E OU ANTICIPE (8)	9 018 189,4	
				=	
	TOTAL DES DEI	PENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	35 401 028,0	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
		l'exercice (2)	nouvelles (3)	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	326 151,08	-326 151,08	-326 151,08
168751	Dettes - GFP de rattachement	326 151,08	-326 151,08	-326 151,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	326 151,08	-326 151,08	-326 151,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	326 151,08	-326 151,08	-326 151,08
			•	
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	34 859 146,06	541 882,00	541 882,00
315	Terrains à aménager	3 062 682,80	0,00	0,00
3351	Terrains	6 801 190,68	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	321 271,58	0,00	0,00
3355	Travaux	493,44	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	24 673 507,56	541 882,00	541 882,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34 859 146,06	541 882,00	541 882,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	34 859 146,06	541 882,00	541 882,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	05 405 007 44	045 700 00	045 700 00
(= Total des recettes réelles et d'ordre)	35 185 297,14	215 730,92	215 730,92

RESTES A REALISER N-1 (8) 0,00 +

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8) 0,00 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 35 401 028,06

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

⁽²⁾ Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 0,00	880 730,92	II 880 730,92
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	0,00	880 730,92	880 730,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	880 730,92	880 730,92
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	0,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	880 730,92	0,00	9 018 189,47	9 898 920,39

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECET	TES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 34 859 146,06	541 882,00	VI 541 882,00
Ressou	rces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressou	rces propres internes de l'année (b) (3)	34 859 146,06	541 882,00	541 882,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
31	Matières premières (et fournitures) (4)			
315	Terrains à aménager	3 062 682,80	0,00	0,00
33	En-cours de production de biens (4)			
3351	Terrains	6 801 190,68	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	321 271,58	0,00	0,00
3355	Travaux	493,44	0,00	0,00
35	Stocks de produits (4)			
3555	Terrains aménagés	24 673 507,56	541 882,00	541 882,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	35 401 028,06	0,00	0,00	0,00	35 401 028,06

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	9 898 920,39
Ressources propres disponibles	VIII	35 401 028,06
Solde	IX = VIII - IV (6)	25 502 107,67

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont \`a d\'etailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET ZAC - DM - 2022

- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET ZAC - DM - 2022

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 91 Nombre de membres présents : 70 Nombre de suffrages exprimés : 83

VOTES:
Pour: 83
Contre: 0
Abstentions: 1

Date de convocation : 23/09/2022

Présenté par Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances (1), A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 29/09/2022 Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session plénière A siège de la Communauté Urbaine d Arras, le 29/09/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ANSART Pierre	
AUDEGOND Mickaël	
BARTIER Alain	
BAYART Didier	
BEAUMONT Evelyne	
BERTEIN Gabriel	
BERTIN Aline	
BESIEUX Didier	
BIGORNE Emilie	
BOCHET Jean-Michel	
BOCQUEREAU Jean-Jacques	
BOISSOU Karine	
BRAS Guy	
BRIOIS Pascal	
CAILLIEREZ Charline	
CANLER Philippe	
CARON SAVARY Fabienne	
CARTIGNY Nathalie	
CAVE Michelle	
CAYET Alain	
CHARLET Jean-Pierre	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CHAVAIN Martine	
CONDAMINE Estelle	
CONTART Betty	
COQUEL Hugo	
CORDONNIER Didier	
COTTIGNY Laurent	
CROMBEZ Jean-Baptiste	
DAL POS Sylviane	
DEGAUQUIER Olivier	
DELALIN Déborah Anne	
DELATTRE Dominique	
DELEPAUX Eric	
DELFOLIE Christine	
DELMOTTE Cédric	
DELPLACE Régine	
DERUY Isabelle	
DESFACHELLE Nicolas	
DEVISE Jean-Marc	
DEVRED Séverine	
DISTINGUIN Jean-Marie	
DOLLET Michel	
DOUAY Claude	
DUFLOT Eric	
DUPOND Cédric	
DURAND Bernard	
DUTOIT Pascal	
EL HAMINE Valérie	
ESTENNE Martine	
FACHAUX-CAVROS Laurence	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FATIEN Marylène	
FERET Claude	
FERRI Jean-Pierre	
FLOCHEL Jean-Paul	
FRUCHART Christelle	
GHEERBRANT Nathalie	
GIRAUDON Nadine	
GUILLAUME Audrey	
GUIMART Jacqueline	
HEUSELE Alban	
HODENT Claire	
JOSSEE Laurence	
JULIEN Jean-Pierre	
KARPINSKI Roger	
KHODR Ziad	
KUSMIEREK Nicolas	
LAPOUILLE - FLAJOLET Emmanuelle	
LEBAS Léon	
LEBLANC Jean-Paul	
LEBORGNE Hervé	
LECORNET Claude	
LEDHE Didier	
LEFEBVRE Pascal	
LEFRERE Bernard	
LEMAIRE Patrick	
LESAGE Jean-Guy	
LETUPPE Sylvie	
LETURQUE Frédéric	
LEVIS Jean-Claude	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

	1
LOURDEL Fatima	
MALFAIT Alexandre	
MARIE Colette	
MATHISSART Michel	
MAURY Olivier	
MERESSE Nadine	
MICHEL Didier	
MILLEVILLE Bernard	
MUYLAERT François-Xavier	
NICOLLE Laure	
NOCLERCQ Sylvie	
NORMAND Arnold	
NOURRY Colette	
OCCRE Thierry	
OOSTERHAGEN Isabelle	
OSSELAND Gauthier	
OTENDE Juliette	
OUAGUEF Zohra	
PAWLAK Mélanie	
PEROL Alexandre	
PLET Luigi	
PLU Jean-Claude	
POTEZ Roger	
PRINCE Stéphane	
PUCHOIS Jean-Pierre	
QUANDALLE Philippe	
RICQUART Sophie	
ROCHE Reynald	
ROSSIGNOL Françoise	

COMMUNAUTE URBAINE D ARRAS - BUDGET ZAC - DM - 2022

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

ROUSSEAU Philippe	
ROUX Carole	
ROY Sylvain	
SAVARY Astrid	
SEARLE Maureen	
SPAS Thierry	
SULIGERE Michael	
THELLIEZ Martine	
THERY Vincent	
TILLARD Jean-Luc	
TISON David	
TRUFFIER Jean-Marie	
VAAST Tanguy	
VAN GHELDER Alain	
VASSEUR Nicolas	
VERDET Christophe	
VERDET Jean-Louis	
VIARD Philippe	
VILETTE TORILLEC Aude	
WATIN Grégory	
WILLEMAET Didier	

Certifié exécutoire par Monsieur Alain CAYET, Vice-Président délégué aux Finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/10/2022, et de la publication le 04/10/2022

A Arras, le 04/10/2022

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.